



COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Procès-verbal n°2
Réunion des 18 décembre 2020

Président : Monsieur ADGE Jacques

Présents : Messieurs ANESI Yves, MAURICE Gilles,

Excusés : Messieurs CAMART Joel, DJAMMEN NZEPA Ferdinand, VAILLANT Jean Pierre.

Assistent : Messieurs GENIEZ Christophe (Directeur général), LEDENTU Damien (Directeur général délégué) et RAVENEAU Jérémy (Juriste)

Election du délégué représentant les clubs à statut amateur participants aux championnats nationaux libres séniors

Liste des licenciés votants présents :

Club	Affiliation	Licencié votant
A.S. FABREGUOISE	529368	M. FOUGEROLLE Laurent
AM.S. MURETAINE	505904	M. CAFIERO Marc
ASPTT FOOTBALL DE L'ALBIGEOIS	542059	M. ESPIE Bernard
AVENIR SPORTIF BEZIERS	553074	M. AGUILAR Stephane
BALMA S.C.	517037	M. RECOCHE Philippe
F.C. ALBERES / ARGELES	552756	M. VAZQUEZ Jean Raymond
F.C. DE SETE	500095	M. GAMBETTI Jean Francois
FOOT FEMININ NIMES METROPOLE GARD	750342	M. TAVES Christian
O. ALES EN CEVENNES	503029	M. PASQUALETTI Jean Marie
R.C.O. AGATHOIS	548146	M. DIOT Éric
STADE BEUCAIROIS 30	551488	M. MOURET Xavier
U.S. COLOMIERS FOOTBALL	554286	M. AIT ALI Ahmed

La Commission a relevé à l'ouverture de séance et au contrôle des personnes présentes pour le vote la présence de douze (12) votants sur un total dix-sept (17) électeurs convoqués.

Constant des suffrages

A l'issue du vote, la Commission constate **onze (11) suffrages valablement exprimés** et **un (1) suffrage nul**. En effet, comme relaté en début de réunion et sur les documents de convocation le choix « *ne se prononce pas* » est considéré comme un vote nul.

Résultat du vote :

La Commission acte, après étude des votes sur le site de vote en ligne Balotilo, les résultats suivants :

- M. LAFFONT Jean Claude : 2 voix
- M. VIDAL Christian : 9 voix

En conséquence, Monsieur VIDAL Christian est désigné en qualité de délégué titulaire des clubs à statut amateur participants aux championnats nationaux libres séniors. Dans le même temps, monsieur LAFFONT Jean Claude est désigné en qualité de délégué suppléant.

Le Secrétaire de séance
MAURICE Gilles

Le Président
ADGE Jacques